C’est bien de critiquer, mais avant cela, il faut essayer de s’informer pour ne pas dire n’importe quoi.

1°) Centrale thermique ne veut pas toujours dire "à flamme". La quasi-totalité des centrales thermiques au Burkina exploitent des moteurs diesels consommant du D.D.O., une variante du carburant diesel. Les moteurs diesels entrainent des alternateurs (dynamo) qui produisent l’électricité. Les centrales à chaleur et turbine sont plus utilisés en Côte d’ivoire ou au Tchad, des pays qui ont le pétrole et qui le brûlent, souvent brut, pour produire le courant.

2°) Les centrales thermiques sont souvent le choix le plus simple et le seul possible. Dans les conditions du Burkina, l’équation est simple :  
a) On ne peut faire un barrage hydro-électrique que si le terrain et la pluviométrie le permettent. Cela exclut la majorité du territoire national, trop en plateau et peu dénivelé, et avec une mauvaise pluviométrie.

b) On ne peut faire une centrale solaire que si le terrain et l’ensoleillement le permettent. On ne rase pas une forêt pour faire une centrale solaire, et si l’ensoleillement n’est suffisant qu’une partie de l’année, déjà que c’est une partie de la journée, cela ne vaut pas la peine.

c) Reste donc la centrale thermique, à moteur ou à chaleur, qui peut être installée partout même si elle est la plus couteuse en exploitation, surtout pour un pays importateur d’hydrocarbures. Notons que la centrale à chaleur n’est pertinente que si vous avez quelque chose (bois, charbon, pétrole) dont vous disposez en grande quantité à brûler, ce qui n’est pas le cas du Burkina.

Le choix du Burkina est donc de faire du "mix énergétique" c’est à dire utiliser toutes les formes de production, en privilégiant les moins chères et les plus adaptées au lieu. La moins chère en installation et exploitation, l’hydro-électricité, en premier, la moins chère en exploitation mais souvent plus chère à l’installation, le solaire, et le thermique partout ailleurs. Notons aussi que le solaire ne peut à lui seul satisfaire la demande même là où il est installé car il n’y a pas de soleil la nuit et le stockage est problématique et couteux !

3°) Avant de vous plaindre du fait que le D.D.O. est importé, il faut vous rappeler que les équipements d’installations solaires ou même hydro-électriques aussi le sont ! Et sachez que si le Burkina s’endette pour une centrale thermique, il s’endette aussi pour une centrale solaire.

4°) Il y a 5 à 7 ans, le Burkina avait un déficit structurel de 100 mégawatts, ce qui rendait les délestages obligatoires et récurrents. Aujourd’hui, en moins de 10 ans, le Burkina a installé plus que tout le parc installé les 30 années précédentes. Les nouvelles installations dépassent les 100 mégawatts et plusieurs autres projets sont en cours de réalisation. Les coupures sont accidentelles et non structurelles et durent peu. Même si tout n’est pas parfait, sachons reconnaitre un pas positif au lieu de tout critiquer et vilipender.

Liste des centrales électriques au burkina faso

* 2 centrales Hydroélectriques : la centrale hydroélectrique de bagré dans la province du kompienga d’une capacité de 14MW, la centrale hydroélectrique de bagré d’une capacité de 16MW
* 5 centrales Thermiques :
  + Centrale électrique de bobo dioulasso : alimenté en gas-oil avec une capacité de 43 MW et qui est la propriété de la sonabel.
  + Centrale électrique de ouagadougou : proprité de la sonabel alimenté en gas-oil avec une capacité de 22MW en 2012.
  + Centrale électrique de kona : propriété de la semafo, alimenté en gas-oil avec une capacité de 22MW
  + Centrale thermique de fada n’gourma : proprité de la sonabel, alimenté en gas-oil avec une capacité de 7.5MW.
  + Centrale thermique de ouahigouya : propriété de la sonabel et alimenté en gas-oil avec une capacité de 7.5MW.
* 2 centrales Solaire :
  + Centrale solaire de kona : Capacité de 22MW en 2012 et appartient à la société canadienne semafo.
  + Centrale solaire de zagtouli : 33MW et propriété de la sonabel.
* 4